

Webinaire – Rédiger des avis juridiques créateurs de valeur

Webinaire | Jeudi 19 septembre 2024 | Belgique | Antoine Henry de Frahan



Description

Ce webinaire s'adresse aux avocats et aux juristes d'entreprise qui rédigent des avis juridiques, sous forme d'emails ou de mémos, et qui souhaitent répondre le mieux possible aux attentes de leurs clients. En effet, pour « créer de la valeur », un bon avis ne doit pas seulement être fiable sur le plan juridique. Il doit aussi être concis, clair et pratique. Mais traduire cette intention louable en performance rédactionnelle effective est une gageure. Au cours de ce webinaire, nous vous guiderons dans l'exploration des méthodes et des techniques pour rédiger des avis juridiques à fort impact, en utilisant de nombreux exemples et exercices pratiques.

Programme

Quels sont les qualités d'un avis juridique écrit « créateur de valeur » ?

Quelle est le niveau de performance des juristes et des avocats en la matière ?

Quelle est la place de l'écrit dans le conseil juridique aujourd'hui et comment insérer au mieux l'écrit dans le dialogue avec son client ?

Pourquoi la manière habituelle de structurer un avis juridique écrit est sous-optimale, et par quelle autre structurer la remplacer ?

L'art de rédiger des titres et des intertitres.

Comment exprimer le risque et l'incertitude de manière claire et précise ?

Trucs et astuces pour rédiger de manière simple et concise.

Comment améliorer la lisibilité des avis écrits ?

Comment traduire en schémas simples des raisonnements juridiques complexes ?

Quelles sont les réticences à l'adoption de cette nouvelle manière de rédiger, et comment y répondre ?

Orateurs

- **Antoine Henry de Frahan** : Consultant, auteur, conférencier, professeur affilié à l'EDHEC Business School, licencié en droit de l'ULB et Master of Laws de Columbia University, conseiller en management

Informations pratiques

Date et horaire

Jeudi 19 septembre 2024, webinaire de 14h à 17h

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à laquelle le lien vers le webinaire sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre le webinaire.

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.

Prix

255,00 € TTC : participation au webinaire

178,50 € TTC : participation au webinaire – Prix spécial avocats stagiaires

Documentation

Les participants recevront le support préparé par l'orateur.

Publics visés

Avocats, magistrats, juristes d'entreprise belges et luxembourgeois

Formation permanente

Une demande d'agrément a été introduite auprès d'AVOCATS.BE et de l'IJE.

Ce webinaire peut faire l'objet d'une prime Liberform si vous remplissez les conditions.

Renseignements complémentaires

Larcier-Intersentia

formations@larcier-intersentia.com

Numéro gratuit : 0800 39 067